



MUNICIPALITÉ DE  
*Sainte-Thècle*

# AVIS PUBLIC

## SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 1ER FÉVRIER 2021

### AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ :

CONSIDÉRANT le décret #177-2020 du 13 mars 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de 10 jours;

CONSIDÉRANT le décret #59-2021 du 27 janvier 2021 qui prolonge à nouveau cet état d'urgence pour une période additionnelle de 10 jours, soit jusqu'au 5 février 2021;

CONSIDÉRANT que si, lors d'une réunion, d'une séance ou d'une assemblée devant, selon la loi, être publique, il est nécessaire de refuser tout ou une partie du public en raison des mesures prévues par le décret numéro 689 2020 du 25 juin 2020, cette réunion, cette séance ou cette assemblée soit publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle se trouve en zone rouge et qu'il est interdit de tenir des séances publiques;

Avis est par la présente donné par la soussignée, madame Valérie Fiset, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité que :

- La séance ordinaire de ce lundi 1<sup>er</sup> février 2021 à 20 heures sera tenue par visioconférence ;
- La séance sera tenue à huis clos ;
- Les citoyens peuvent transmettre leurs questions en lien avec l'ordre du jour jusqu'à 16 heures le lundi 1<sup>er</sup> février 2021, à l'adresse courriel suivante : [ste-thecle@regionmekinac.com](mailto:ste-thecle@regionmekinac.com) pour être portée à l'attention du conseil durant la séance. Un suivi sera fait dans les jours suivants la séance.
- Un enregistrement audio sera produit et sera disponible sur le site Internet municipal [www.ste-thecle.qc.ca](http://www.ste-thecle.qc.ca) dans les jours suivants la tenue de la séance.

Donné à Sainte-Thècle, ce 29<sup>e</sup> jour de janvier 2021.

Valérie Fiset, CPA, CGA  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

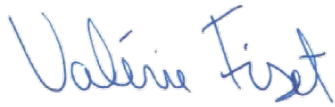


MUNICIPALITÉ DE  
*Sainte-Thècle*

ORDRE DU JOUR  
SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2021

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal des séances du mois de janvier 2021
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et des dépenses
6. Questions de l'assistance
7. Nomination du maire suppléant
8. Renouvellement de prêts
  - A) Soumissions pour l'émission de billets
  - B) Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 622 600\$ qui sera réalisé le 9 février 2021
9. Ordre des CPA du Québec/cotisation annuelle de la directrice générale
10. Assurances 2021-2022 - Renouvellement des assurances générales
11. Desjardins Jeunes au Travail/Demande d'aide financière
12. Adoption du rapport annuel pour l'année 2020 de la Régie des Incendies du Centre-Mékinac
13. Demande d'appui auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) – Exploitation d'une sablière sur le lot 4 757 428
14. Plan d'optimisation des ressources de la Corporation de Transport Adapté de Mékinac
15. Statistiques Canada/Recensement 2021
16. Soumissions pour achat de compteurs d'eau
17. Soumissions pour le remplacement du système postal

18. Questions de l'assistance
19. Affaires nouvelles
20. Levée ou ajournement de la séance



Valérie Fiset, CPA, CGA  
Directrice générale